

Direction des Enseignements et de la Vie Etudiante

PROCES VERBAL

du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire

26 JANVIER 2011

PROCES VERBAL APPROUVE AVEC 2 ABSTENTIONS AU CEVU DU 23 MARS 2011

Le Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire s'est réuni en séance plénière le :

Mercredi 26 Janvier 2011

14h00

Présidence de l'Université – salle du Conseil

COLLEGE ENSEIGNANT A ET B

MEMBRES PRESENTS

Collège enseignants A

M. Eric DELABAERE, M. Aziz BALLOUCHE, M. Didier LE GALL, M. François SAUVAGE.

Collège enseignants B

Mme Sabine MALLET, Mme Monique SAUNIER, M. Dominique JONCHERAY, M. Jean-René MORICE.

MEMBRES ABSENTS

Melle Sandra PALMERO, M. Serge BLONDEL, M. Guillaume NICOLAS

MEMBRES EXCUSES

Mme Isabelle RICHARD

AYANT DONNEES PROCURATION :

M. Fabrice GUERIN, M. Adnan MECHBAL, Mme Geneviève MAURAS.

COLLEGE "BIATOSS"

MEMBRES PRESENTS

Mme Monique BERNIER, Mme Brigitte BICHET, Melle Emilie BOMAL, Mme Christine BEDU

COLLEGE « ETUDIANTS »

MEMBRES PRESENTS

M. Quentin DAUBIT, M. Charlie ZERNA, M. Thibault MARQUIS, Melle Enora BLANCHARD, M. Julien VAIDIE, Melle Sonia NOUR, M. C. MIDOUX, M. Anas CHADIL, M. Abdel Aziz SOULTANE, Sandrine POUPET.

AYANT DONNE PROCURATION

Melle Charlotte GODIN
M. Pierre GENTILHOMME

ABSENTS

M. Maxime CHATEAU
M. Tristan MONEIN
M. Alexandre WADOUX
M. Guillaume IFRAH
M. Thibault ALBRESPY

COLLEGE « PERSONNALITES EXTERIEURES »

AYANT DONNE PROCURATION

Mme Laurence LANNAUD ROLLAND, Directrice du CLOUS

ABSENTS

M. Philippe MUSSET, Représentant du comité d'expansion
Représentantes administratives du Conseil Régional : Mme Gisèle LE MAREC, Mme Françoise Le Gac.
M. Cyrille LAHEURTE, Représentant de la CCI Maine et Loire

MEMBRES INVITES

PRESENTS

M. ROBLED0, Directeur du l'ISTIA
Mme FAVREAU, Doyen de la Faculté de Droit, Economie et Gestion
M. le Représentant de l'IUFM 49
M. BOUJON, Directeur du SUIO IP
M. PROUCHET, Directeur du SUAPS

MEMBRES EXCUSES :

Le représentant de l'Inspectrice d'Académie
M. Daniel SCHAUB, Directeur de l'UFR Sciences

SOMMAIRE

1. Informations	3
2. Propositions pour le calendrier universitaire 2011/2012 : vacances universitaires	5
3. Conventions	6
4. Désignation d'un enseignant pour le jury d'évaluation de l'UEL « engagement étudiant » ...	7
5. Election d'un étudiant à la commission « vie étudiante »	7
6. Projets étudiants : demande de subventions FSDIE	7
7. Approbation des procès verbaux du 20 octobre 2010 et du 24 novembre 2010	10
8. Questions diverses	10

1. Informations

Le président de l'université ouvre la séance et présente M. Sauvage aux membres du CEVU, nouvel élu au sein de cette instance.

M. Martina demande aux enseignants de siéger après le conseil plénier afin de traiter les questions prévues en conseil restreint compte tenu de la campagne de recrutement.

Le président communique l'effectif de l'université au 15 janvier 2011 avec 20192 étudiants. Il précise que le nombre d'étudiants inscrits en master de l'UCO représente un effectif de 1907 étudiants. C'est le témoignage d'une politique d'établissement.

Dans un certain nombre de filières l'augmentation est réelle. **M. Martina** communique les chiffres sachant que le document est parvenu aux directeurs de composantes.

Informations sur les moyens financiers :

M. Martina précise en premier lieu que les universités doivent toujours voter leur budget en décembre alors même que les moyens ne sont pas encore connus. Le président communique les dernières informations du ministère.

Avec le modèle SYMPA l'université d'Angers est plutôt bien lotie avec une DGF en augmentation de plus de 50% depuis 2007. C'est une compensation financière et non en postes. Le président précise que cette dotation est « hors masse salariale ». L'augmentation des moyens aux universités s'est fait assez sommairement. Nous avons 3 groupes d'universités :

- celles qui bénéficient de 7% d'augmentation. Il s'agit de 20 universités qui passent aux RCE au 1er janvier 2011. Ce dispositif inclut le bonus compétences élargies.
- un groupe à 1,5%.
- un groupe à 3% dont fait partie l'université d'Angers. Cela représente 700.000 euros en plus. Ce quota servira pour partie à absorber nos charges.

Dans la logique du modèle on aurait dû avoir des universités à augmentation de moyens et d'autres à diminution de moyens. Les 2 premières années il y avait un mécanisme d'excédent d'initialisation. Cette année nous aurions du avoir une redistribution. Nous sommes dans un système inerte. Notre sous encadrement est cependant encore reconnu.

Le président précise que dans la logique du système en marche, les universités vont fonctionner à moyens constants. Cela permettra de maintenir nos orientations politiques et non de les développer.

Au niveau de la masse salariale, le ministère réfléchit actuellement sur son intégration dans le modèle SYMPA. Cette masse représente 81 millions d'euros. Les augmentations prévues par le ministère s'étalent entre 1,4 % et 2,4%. Nous sommes à plus 2,2%. Ce quota est déjà entamé par des dépenses salariales (plan carrière, prestations sociales) obligatoires.

M. Martina indique que l'université d'Angers dispose d'une marge de manœuvre réduite. Toute politique d'activation de nos postes devient périlleuse. Le verrou « masse salariale » est une manière de tenir l'emploi dans les universités. Dans les années qui viennent on pourrait imaginer avoir des postes et ne pas pouvoir les occuper faute de masse salariale.

Le président explique la notion de GVT (glissement vieillesse technicité) et le jeu des postes vacants.

M. Martina précise qu'au regard de la masse salariale, avoir un plus de 1% représente un million d'euros et l'erreur n'est pas permise.

Par ailleurs, les universités ont l'obligation de mettre des crédits en réserve sur le budget 2010. Il reste à l'université d'Angers environ 80.000 euros sur ces crédits car le ministère en a récupéré la moitié.

Le président note que nous assistons à un recentrage des moyens vers de grands pôles universitaires avec les équipements d'excellence et les investissements d'avenir. Dans le domaine médical de grands projets en cancérologie émergent (10 projets) dont huit pilotés par l'INSERM.

A terme, se dessine le glissement de moyens DGF vers des moyens sur projets ciblés sur des grands pôles universitaires. Une nouvelle carte universitaire se met en place et l'université doit se positionner dans cette nouvelle configuration.

L'université d'Angers s'inscrit dans un projet d'initiative d'excellence. Beaucoup d'universités n'ont pas élaboré de dossiers de ce type et n'ont pu mettre en place des regroupements. Notre établissement est dans un projet inter régional qui en fait son originalité.

Le président indique également que l'université va négocier de nouveau le contrat quinquennal. Nous aurons la visite de l'AERES le 29,30,31 mars 2011. L'université a fait un effort d'auto évaluation considérable. Les grandes orientations seront définies dans le courant de l'été 2011. Dans l'allocation des moyens, une enveloppe est réservée au contrat d'établissement.

M. Delabaere informe les membres de la visite du conseiller maître à la cour des comptes le 19 janvier, sur le PRL. Il y a une analyse de la cour des comptes sur le plan réussite licence au niveau national sur 20 universités.

Le vice président indique que d'autres enquêtes et projets (plan réussite en licence 2, modification de l'arrêté de 2002 sur les licences en prévision,) sont actuellement engagés. Les VP CEVU des Universités de la vague B s'interrogent sur la parution d'un nouveau texte dans une période où nous sommes en plein renouvellement de contrat

M. Delabaere poursuit la séance en évoquant des questions diverses portées à l'ordre du jour:

Financement au niveau licence du TOEIC : concernant les masters enseignement et la question des certifications en langues, une réunion avec les 3 composantes concernées sera bientôt organisée. A partir de 2012, les étudiants devront avoir une certification en langues.

M. Delabaere indique que les 3 universités ont mis en place une structure souple d'analyse des dossiers pour le professorat des écoles sur le pré-requis du niveau en langues .

M. Martina souhaite qu'une politique commune de formation des maitres soit précisée sur l'académie. C'est une volonté politique forte. Il y a une reconnaissance des compétences de l'IUFM dans la formation des maitres. M Martina évoque la remarque du président de la République qui semblait découvrir le professionnel dans la formation des enseignants. Le Ministère de l'éducation nationale va repenser l'aspect professionnel dans la formation des maitres. Actuellement se trouve posée l'articulation professionnelle des formations des maîtres dans les masters. Le président insiste sur l'organisation de ces masters sachant que :

- la politique en matière de formation des maîtres doit être académique,
- l'intégration des compétences de l'IUFM dans ces formations est évidente et reconnue.

2. Propositions pour le calendrier universitaire 2011/2012 : vacances universitaires

Le groupe de travail licence a commencé à réfléchir sur le calendrier universitaire, celui-ci devra être remonté début mai au Ministère.

La 1^{ère} structuration du calendrier passe d'abord par la détermination des vacances universitaires et de différentes opérations de communication, M. Delabaere souhaite que le CEVU se prononce sur ces dates.

CALENDRIER 2011 2012 - ZONE A 2011/2012

SEPTEMBRE 2011	OCTOBRE 2011	NOVEMBRE 2011	DÉCEMBRE 2011	JANVIER 2012	FÉVRIER 2012
1 J	1 S	1 M	1 J	1 D	1 M
2 V	2 D	2 M	2 V	2 L	2 J
3 S	3 L	3 J	3 S	3 M	3 V
4 D	4 M	4 V	4 D	4 M	4 S
5 L	5 M	5 S	5 L	5 J	5 D
6 M	6 J	6 D	6 M	6 V	6 L
7 M	7 V	7 L	7 M	7 S	7 M
8 J	8 S	8 M	8 J	8 D	8 M
9 V	9 D	9 M	9 V	9 L	9 J
10 S	10 L	10 J	10 S	10 M	10 V
11 D	11 M	11 V	11 D	11 M	11 S
12 L	12 M	12 S	12 L	12 J	12 D
13 M	13 J	13 D	13 M	13 V	13 L
14 M	14 V	14 L	14 M	14 S	14 M
15 J	15 S	15 M	15 J	15 D	15 M
16 V	16 D	16 M	16 V	16 L	16 J
17 S	17 L	17 J	17 S	17 M	17 V
18 D	18 M	18 V	18 D	18 M	18 S
19 L	19 M	19 S	19 L	19 J	19 D
20 M	20 J	20 D	20 M	20 V	20 L
21 M	21 V	21 L	21 M	21 S	21 M
22 J	22 S	22 M	22 J	22 D	22 M
23 V	23 D	23 M	23 V	23 L	23 J
24 S	24 L	24 J	24 S	24 M	24 V
25 D	25 M	25 V	25 D	25 M	25 S
26 L	26 M	26 S	26 L	26 J	26 D
27 M	27 J	27 D	27 M	27 V	27 L
28 M	28 V	28 L	28 M	28 S	28 M
29 J	29 S	29 M	29 J	29 D	29 M
30 V	30 D	30 M	30 V	30 L	
	31 L		31 S	31 M	

■ M'essayer c'est m'adopter

■ vacances scolaires

■ vacances universitaires

MARS 2012	AVRIL 2012	MAI 2012	JUIN 2012	JUILLET 2012	AOÛT 2012
1 J	1 D	1 M	1 V	1 D	1 M
2 V	2 L	2 M	2 S	2 L	2 J
3 S	3 M	3 J	3 D	3 M	3 V
4 D	4 M	4 V	4 L	4 M	4 S
5 L	5 J	5 S	5 M	5 J	5 D
6 M	6 V	6 D	6 M	6 V	6 L
7 M	7 S	7 L	7 J	7 S	7 M
8 J	8 D	8 M	8 V	8 D	8 M
9 V	9 L	9 M	9 S	9 L	9 J
10 S	10 M	10 J	10 D	10 M	10 V
11 D	11 M	11 V	11 L	11 M	11 S
12 L	12 J	12 S	12 M	12 J	12 D
13 M	13 V	13 D	13 M	13 V	13 L
14 M	14 S	14 L	14 J	14 S	14 M
15 J	15 D	15 M	15 V	15 D	15 M
16 V	16 L	16 M	16 S	16 L	16 J
17 S	17 M	17 J	17 D	17 M	17 V
18 D	18 M	18 V	18 L	18 M	18 S
19 L	19 J	19 S	19 M	19 J	19 D
20 M	20 V	20 D	20 M	20 V	20 L
21 M	21 S	21 L	21 J	21 S	21 M
22 J	22 D	22 M	22 V	22 D	22 M
23 V	23 L	23 M	23 S	23 L	23 J
24 S	24 M	24 J	24 D	24 M	24 V
25 D	25 M	25 V	25 L	25 M	25 S
26 L	26 J	26 S	26 M	26 J	26 D
27 M	27 V	27 D	27 M	27 V	27 L
28 M	28 S	28 L	28 J	28 S	28 M
29 J	29 D	29 M	29 V	29 D	29 M
30 V	30 L	30 M	30 S	30 L	30 J
31 S	31 M	31 J		31 M	31 V

Portes ouvertes

M. Delabaere ajoute qu'il est souhaitable que les actions menées en faveur des lycées soient équilibrées au cours de l'année. A cela s'ajoute également la journée d'accueil des lycéens au mois d'avril organisée par le SUIO IP. Concernant l'harmonisation des dates de portes ouvertes des universités, M. Martina souhaite que les VP CEVU se concertent.

M. Delabaere met au vote ce calendrier. Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité sur ces dates.

3. Conventions

I Convention relative à la LP « agriculture biologique – Production – Conseil – Certification – commercialisation (IUT).

Mme Lydie Bouvier présente cette convention. Cette licence professionnelle a été ouverte en septembre. Elle a été mise en place suite au grenelle de l'environnement qui détermine des objectifs tel qu'atteindre 20 % de la surface utile en agriculture biologique en 2020 et 20 % de produits bio d'ici 2012 dans les restaurants. Cette LP répond à des besoins actuels. Un certain nombre de partenaires viennent renforcer cette formation notamment la coordination agrobiologique du Maine et Loire, la chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire, le lycée nature de la Roche sur Yon et le groupe ESA.

L'IUT est pilote de cette LP. Cette formation est proposée en alternance et avec le support de la région dans le cadre des programmes régionaux de formations qualifiantes qui permet à des adultes en formation continue de suivre des modules à la carte.

M. Vaidie regrette qu'aucun représentant étudiant ne participe au comité de pilotage.

M. Bouvier répond qu'en amont du comité de pilotage, il y a une préparation où des étudiants sont amenés à participer. Les déplacements et l'hébergement sont pris en charge par l'IUT.

Cette convention est adoptée à l'unanimité.

I Convention entre l'Université d'Angers (ISTIA) et l'Université Abdelmalek ESSAADI (Tanger Tetouan)

M. Robledo présente cette convention. L'objet de la convention fait suite à un programme entre la CPU française et marocaine il y a 4 ans dont l'objectif était de développer notamment des compétences telles que la « qualité et fiabilité logiciel ». Dans ce cadre l'ISTIA a gardé des contacts avec l'ENSA (Ecole Nationale de Sciences Appliquée de Tanger) d'où l'idée de collaborer sur le développement d'une formation dans le domaine « qualité et fiabilité logiciel ». Il s'agit de permettre aux étudiants de Tanger d'obtenir en parallèle de leur diplôme le diplôme du master ISMP de l'ISTIA.

Au point de vue financier les dépenses ne pouvaient pas être prises en charge par le partenaire marocain car il leur a été très fortement déconseillé d'utiliser le paiement en devise (frais de déplacement et frais lié au cours).

Les étudiants marocains s'inscrivent donc individuellement par le biais du CUFCO. Les frais de déplacements des enseignants sont pris en charge par le CUFCO.

M. Ballouche s'interroge sur la part que représentent les enseignements de l'ISTIA dans la formation locale (le DCESS) à l'ENSAT.

M. Robledo répond que cela représente un peu moins de la moitié sur les heures enseignées sur place.

M. Delabaere met au vote cette convention de partenariat. **Elle est adoptée à l'unanimité.**

4. Désignation d'un enseignant pour le jury d'évaluation de l'UEL « engagement étudiant »

M. Delabaere propose à M. Ballouche d'être candidat. M. Ballouche accepte. Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité sur cette candidature.

5. Election d'un étudiant à la commission « vie étudiante »

Deux candidatures ont été déposées : M. Oton et Melle NOUR.

Mise au vote :

M. Oton : 18 voix, Melle NOUR : 9 voix

M. Oton est élu à la commission vie étudiante sous réserve qu'il remplisse les conditions d'éligibilité relatives aux commissions statutaires de l'Université d'Angers.

6. Projets étudiants : demande de subventions FSDIE

- I **BDE sciences « création d'un club sono » descriptif du projet :** suite à de nombreuses demandes visant à créer un club, un groupe ou une amicale pour avoir du matériel de sonorisation, les étudiants souhaitent développer un club « sono ». Ce club mettra à disposition des étudiants de l'université, des associations, du personnel ainsi que de l'administration du matériel de sonorisation et des jeux de lumières pour l'organisation d'évènements (kit sonorisation, microphone, portique et jeux de lumières).

Avis de la commission : Après délibération, la commission estime que l'objectif du projet n'est pas clairement défini, notamment en terme d'animation des campus. Elle émet un avis négatif sur sa présentation actuelle. Le dossier pourrait être représenté en apportant des précisions, ne se réduisant pas seulement à la location de matériel.

Pour retravailler le projet, M. Birotheau propose que l'association prenne contact avec la direction de la culture, notamment avec le chargé de la programmation artistique.

M. Vaidie rappelle que les fonds FSDIE ne doivent pas financer les soirées étudiantes en tant que telles. M. Delabaere propose au CEVU de suivre l'avis défavorable émis par la commission. Le CEVU émet un avis défavorable à l'unanimité.

I COMALI : accueil d'étudiants maliens de l'association santé plus commune IV de Bamako à Angers » :

Descriptif du projet : Ce projet s'inscrit dans le cadre du partenariat entre COMALI et l'association Santé Plus Commune VI à Bamako qui dure depuis 5 ans. L'accueil des membres de cette association à Angers a pour principaux objectifs l'échange inter associatif, la rencontre interculturelle et la réflexion autour d'outils de sensibilisation aux problématiques actuelles. Pour mettre en œuvre ces objectifs, les étudiants organisent des conférences, des animations, des échanges à l'université mais aussi dans un collège (Jean Monnet). L'objectif final : découvrir l'autre pour mieux se comprendre.

M. Ballouche informe qu'une note a été adressée aux personnels de l'université afin d'interdire actuellement les déplacements à l'étranger compte tenu du contexte international.

M. Delabaere souligne que la CVE a pris en considération le contexte international perturbé et a voté sur un principe de précaution à observer.

Une subvention de 2000 euros est votée avec 1 abstention sous réserve que soit mentionnée la phrase suivante : Le CEVU rappelle aux étudiants le contexte international actuel et la vigilance nécessaire à avoir dans la réalisation de ce projet. Un principe de précaution devra être observé lors du départ des étudiants angevins en juillet.

I ELECT KART TEAM : Participation à un challenge national de karting électrique :

Descriptif du projet : Mettre en œuvre leurs compétences pour concevoir et réaliser un karting 100 % électrique. Ces subventions permettront d'acheter des pièces (châssis, pièces diverses) pour monter un karting et de produire des outils de communication (stickers, affiches) aux couleurs de l'Université d'Angers à chacune des manifestations. Ce projet sera l'occasion de sensibiliser les étudiants aux problèmes des énergies renouvelables. Une démonstration devrait avoir lieu lors de l'inauguration du parking à vélo.

Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité pour une subvention de 2500 euros.

I Association Fé2A : Festival premiers plans :

Descriptif du projet : Respectivement lancés en janvier 2008 et 2009, le jury étudiant et la billetterie à tarif préférentiel sont deux fers de lance du partenariat entre le Fé2A et le festival premiers plans. Ils sont désormais des éléments incontournables de la vie étudiante et culturelle sur Angers. Le jury valorise les étudiants en tant que public à part entière en mettant en avant leurs valeurs et leurs envies de cérémonies. Les tarifs préférentiels incitent ce public souvent soumis à des contraintes financières à avoir une pratique culturelle. Ce projet s'adressera à l'ensemble des étudiants d'Angers, qu'ils soient issus de l'Université d'Angers mais aussi à d'autres établissements d'enseignements supérieurs.

Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité pour une subvention de 2400 euros.

I Association FIBA : « FAC40 simulation boursière ».

Descriptif du projet : Fac 40 est un jeu de simulation boursière ouvert aux étudiants de l'Université d'Angers organisé du 14 mars 2011 au 14 avril 2011. Lors de la soirée d'ouverture un intervenant présentera les différentes facettes de l'investissement en bourse. Durant la période de jeu, chaque participant devra faire fructifier un portefeuille fictif de 100 000 euros sur le site d'ABC Bourse. Les meilleurs investisseurs seront récompensés lors de la soirée de remise des lots du 14 avril 2011.

Concernant les informations envoyées aux étudiants par les listes diffusion, Mme Bichet informe que seuls les messages électroniques envoyés par l'administration ou les enseignants peuvent être modérés.

M. Ballouche fait part de sa réserve sur ce projet par convictions personnelles. Sur le plan pédagogique, il comprend l'intérêt de ce projet pour une filière banque finance assurance mais dans le contexte actuel de crise financière, l'intérêt aurait aussi été d'avoir un minimum de distanciation critique.

La subvention est accordée pour 1500 euros avec 7 voix contre et 1 abstention.

I Association PEGAZH : Journées mondiales des zones humides :

Descriptif du projet : La promotion des étudiants pour la gestion et l'aménagement des zones humides (PEGAZH) organise comme chaque année la journée mondiale des zones humides (JMZH). A travers des stands, des conférences, des sorties, d'un concours photos et d'animations pour les plus jeunes, accessibles aux sourds et malentendants, les étudiants animeront les journées RAMSAR sur le thème des forêts vitales pour les zones humides. Les conférences auront lieu aux salons Curnonsky à Angers.

La commission s'est interrogée sur les équipements spécifiques pour les sourds et malentendants. La salle sera équipée de boucles magnétiques (pour amplifier le son sans perturber les autres visiteurs). Ce matériel est prêté par la Mairie. L'accueil des sourds et malentendants a un impact sur le budget.

Le CEVU émet un avis favorable pour une subvention de 4000 euros.

I Association GESTIA : Projet d'échanges avec Appalachian State University :

Descriptif du projet : Participation de 17 étudiants de l'université d'Angers à une semaine d'échange avec Appalachian State University en Caroline du Nord aux USA, du 20 au 26 février 2011. Les étudiants français et américains travailleront en collaboration sur divers projets. Les après midi seront consacrés à des visites d'entreprises de Caroline du Nord.

Le projet est lié à l'internationalisation des filières. M. Delabaere explique que le budget était conséquent avec le départ de 17 étudiants. La commission a décidé que pour un aspect "découverte" et prise de contact seul un groupe restreint partirait. De ce fait, la subvention demandée à l'origine pour un montant de 8692 euros a été ramenée à 2500 euros.

M. Thibault explique que suite à cette décision, uniquement 5 étudiants partiront.

Le CEVU émet un avis favorable pour une subvention de 2500 euros.

I Association DIVERSITE : création d'un K libres régional :

Descriptif du projet : création d'un klibres régional édité à 30 000 exemplaires à travers la région pays de Loire (Angers, Nantes, le Mans). Création d'une compile CD (6 groupes angevins) diffusé à 8000 exemplaires

Proposition de la commission : la commission a proposé une aide de 4000 euros.

Elle a demandé à l'association d'améliorer la collaboration avec l'Université. Il serait souhaitable qu'une convention cadre (contrat) soit établie avec l'Université afin de définir la participation des étudiants dans le projet (nombre d'étudiants, compétences apportées...).

L'association doit également s'engager à demander d'autres financements auprès des universités de Nantes et du Maine. Une demande de subvention complémentaire dans le cadre du FSDIE pourra est faite durant l'année.

M. Vaidie et Melle Nour rappelle que K libres valorise la vie étudiante de l'Université. Ce magazine est très apprécié des étudiants.

M. Boujon informe qu'au cours de la commission, le responsable de K Libres a fait part des difficultés de financement de la presse indépendante. En effet, il existe des journaux au niveau local qui font interférence avec ce type de publication.

Certains étudiants qui ont participé à la rédaction d'articles dans K libres, sont maintenant devenus journalistes.

Le CEVU émet un avis favorable à l'unanimité pour une subvention de 4000 euros.

7. Approbation des procès verbaux du 20 octobre 2010 et du 24 novembre 2010.

Les procès verbaux du 20 octobre 2010 et du 24 novembre 2010 sont approuvés à l'unanimité sous réserve des modifications demandées.

8. Questions diverses

Questions de Melle NOUR

Le financement et l'obtention du TOEIC au niveau licence

M. Delabaere informe qu'une politique d'établissement va être précisée sur le TOEIC et les certifications en général. A l'heure actuelle les pratiques sont diverses entre les universités. Pour l'instant cela ne pose de problème sauf pour les cohabilitations. Pour les masters enseignement, le CLES deviendra nécessaire. A l'ISTIA par exemple l'obtention du TOEIC est intégrée dans les critères de la CTI.

Il ajoute qu'il faut continuer la réflexion en englobant ce qui est fait au niveau régional.

Le contrôle continu et l'évaluation :

M. Delabaere ajoute que la réflexion doit être menée sur l'évaluation de façon générale à l'université. Le rapport de l'UNEF sur le contrôle continu sera transmis au groupe de travail licence.

M. Le Gall ajoute que le problème réside dans l'évaluation, le contrôle continu est un épiphénomène.

Impact de l'IDEX sur les contenus de formation :

Sur le site web de l'UA, le dossier IDEX est accessible, il donne des axes privilégiés en recherche et formation. Les dossiers de LABEX prévoient la mise en place de master « d'excellence ». Il y aura vraisemblablement un impact au niveau des masters pour certains domaines. De façon générale une structuration de moyens sur les gros laboratoires peut créer des conditions d'attractivité sur certains pôles et de ce fait sur certains masters.

Question de M. Gentilhomme : Où en sommes-nous sur les groupes de travail « vie étudiante » ?

M. Delabaere répond que la mise en place des groupes devra être relancée. Il faudra également rediscuter des regroupements de thématiques.

Il rappelle que les deux thématiques proposées étaient :

- logement et déplacement des étudiants
- étudiants étrangers et emploi étudiant.

Le Président de l'Université

Daniel MARTINA



Le Vice-Président du CEVU

Eric DELABAERE



La Directrice des Enseignements et de la Vie étudiante

Brigitte BRAULT

A handwritten signature in purple ink, appearing to read 'Brault'.